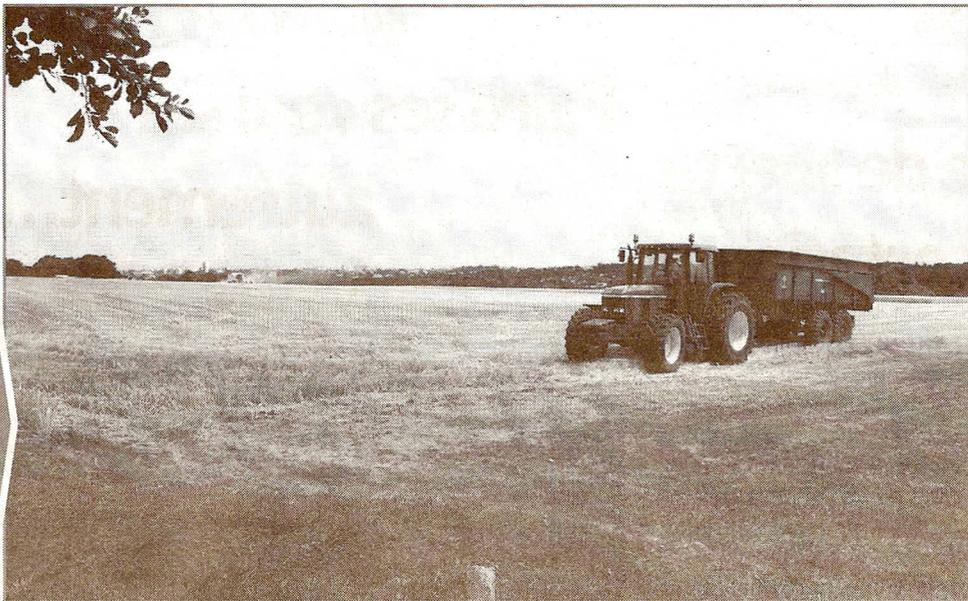


ÉPINAY-SUR-ORGE

■ L'élaboration du Plan local d'urbanisme avance. Il est actuellement soumis à enquête publique.

Cet espace agricole verra dans quelques années la construction de 500 logements et de locaux d'activités économiques.



Quel visage pour Epinay?

Il aura fallu attendre sept ans entre la première ébauche du Plan local d'urbanisme (PLU) et le lancement de l'enquête publique. Les Spinoliens sont invités à consulter et commenter le dossier du PLU jusqu'au 5 juillet, avant son adoption prévue à l'automne. Le PLU, qui remplacera le Plan d'occupation des sols, doit fixer les orientations d'aménagement pour la ville dans les dix à quinze années à venir. « Nous avons d'abord travaillé sur la partie bâtie, indique le député-maire (UMP) d'Epinay, Guy Malherbe. Il s'agit de redonner un

peu de respiration aux secteurs pavillonnaires. Beaucoup de jeunes couples se sont installés ici et sont désireux de réaménager leur maison ». Autrement dit, le PLU devrait permettre d'assouplir les règles sans forcément donner trop de liberté. Pas question de relever la hauteur des pavillons existants mais simplement, par exemple, d'aménager les combles. « Cela n'amènera pas de densification », promet l'élu. Deux poches sont pourtant susceptibles d'être urbanisées en centre-ville, permettant la création de petits collectifs dans les

secteurs la Terrasse/Grande-rue/Petit-vaux.

Une Zac de 500 logements

Autre projet d'aménagement, celui de la Zac de la Croix-Ronde, qui nécessitera à lui seul, d'ici un ou deux ans, la mise en place d'une enquête publique. Une étude d'impact a d'ores et déjà été réalisée. Il est prévu sur ces terrains agricoles la création de 500 logements (pavillonnaires, petits collectifs dont logements sociaux), d'un parc urbain et d'une zone d'ac-

tivité économique de 13 hectares. Le maire parle même d'éco-quartier, sur lequel seraient notamment implantées des activités liées au développement durable. La création administrative de la Zac n'est pas prévue avant deux ans.

■ **Alexandra Maurin**
• **Enquête publique sur le projet de PLU depuis le 2 juin et jusqu'au 5 juillet. Le commissaire enquêteur recevra en mairie le 12 juin, de 14h à 19h, le 21 de 9h à 12h et le 5 juillet de 9h à 12h. Registre consultable aux heures d'ouverture de la mairie.**